



UN1TÉ

INDEMNISATION DES HSE JOP



LA PAF ENCORE LÉSÉE !

Les renforts paf pour les JOP ont leurs particularités :

Période de renforts différente de celles des autres directions

Elle s'étend du 12 juillet **au 15 septembre 2024**

L'ADMINISTRATION SEMBLE L'AVOIR OUBLIÉ !!!

L'indemnisation des HSE se termine au 8 septembre 2024

Quid des effectifs PAF qui assureront les missions de renfort sur la dernière période ?

N'auront-ils que la moitié de leurs HSE indemnisée ?

Une injustice de plus pour nos collègues PA, GF et actifs de la PAF !!

**Après avoir obtenu l'indemnisation des HSE pour tous,
UN1TÉ EXIGE l'équité pour les PAFistes !**

contact@un1te.fr



19/08/2024

FSMI-FO